

Mobiliser les financements pour la neutralité en matière de dégradation des terres



IN PARTNERSHIP WITH:



Table of Contents

Partie I — Le déficit de financement de la NDT et le rôle de la société civile

6

1. Dégradation des terres, zones arides et besoin de financement
2. Le rôle des organisations et des réseaux de la société civile
3. Le déficit critique de financement pour les peuples autochtones ainsi que pour les communautés locales

Partie II — Le paysage du financement de la NDT

12

1. Mécanismes de mobilisation des ressources
2. Comprendre les exigences des bailleurs de fonds
3. Types de bailleurs: aperçu comparatif

Partie III — Obstacles à l'accès aux financements: données issues des OSC

26

1. Champ de l'enquête et méthodologie
2. Principaux obstacles identifiés par les OSC
3. Implications pour le renforcement des capacités

Partie IV — Mobilisation des ressources: guide pratique pour les OSC

32

1. Capacités internes et niveau de préparation
2. Opportunités externes et alignement

Partie V — Conclusions et axes d'action

39

1. Synthèse: paysage et obstacles
2. Recommandations pour les OSC
3. Recommandations pour les bailleurs de fonds et partenaires financiers
4. Le rôle de CS4LDN et prochaines étapes

Annexes

ANNEXE 1 — Tableau récapitulatif des bailleurs_____	47
ANNEXE 2 — Modèle de note de projet (2 pages) pour l'engagement des bailleurs_____	47
ANNEXE 3 — Liste de vérification pour la sélection des bailleurs_____	49
ANNEXE 4 — Liste de vérification de la préparation interne des OSC_____	51

Liste des abréviations

NDT — Neutralité en matière de dégradation des terres

GDT — Gestion durable des terres

PACL — Peuples autochtones ainsi que communautés locales

OSC — Organisation(s) de la société civile

CNULCDCNULCD — Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Résumé exécutif et principales recommandations

Les zones arides sont particulièrement vulnérables à la dégradation des terres et au changement climatique. Les organisations de la société civile, ainsi que les peuples autochtones et les communautés locales (PACL), disposent d'une expertise essentielle pour lutter contre la désertification, restaurer les écosystèmes et promouvoir un développement inclusif et durable. Toutefois, elles font face à un déficit de financement important et persistant.

Les résultats d'une enquête mondiale mettent en évidence des obstacles récurrents : procédures complexes, critères d'éligibilité restrictifs, exigences élevées de cofinancement, barrières linguistiques et insuffisances de capacités internes. Les organisations dirigées par des peuples autochtones et des communautés locales sont confrontées à des contraintes structurelles supplémentaires, notamment la marginalisation politique et le manque de reconnaissance formelle.

Combler ce déficit est indispensable pour atteindre les objectifs de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et progresser vers la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT).

Ce guide propose des orientations pratiques à destination des organisations de la société civile (OSC) et des bailleurs afin de faciliter l'accès aux financements dédiés à la NDT.

Principales recommandations pour les OSC:

1. Clarifier leur positionnement stratégique en définissant une stratégie claire liée à la NDT et en alignant les projets avec des priorités transversales telles que le climat, la biodiversité et les moyens de subsistance.
2. Renforcer les systèmes organisationnels internes (gestion financière, passation des marchés, suivi et reporting) afin d'accroître la crédibilité et la capacité d'accès aux financements.
3. Accroître la visibilité et développer des partenariats en s'impliquant activement dans des réseaux, plateformes régionales et consortiums.

4. Diversifier les sources de financement afin de réduire la dépendance à un seul bailleur et renforcer la résilience organisationnelle.

Principales recommandations pour les bailleurs:

1. Simplifier les procédures de candidature et de reporting, en les adaptant à la taille des subventions et au niveau de risque.
2. Mettre en place des mécanismes de financement directs dédiés aux OSC locales, aux peuples autochtones et aux organisations communautaires, avec des critères adaptés.
3. Reconnaître explicitement la gestion durable des terres et la NDT comme priorités transversales dans les cadres de financement climatique, biodiversité et développement.
4. Améliorer la diffusion des appels à projets (notamment en plusieurs langues) et fournir des retours structurés aux candidats non retenus.

Structure du guide

Le guide est structuré en cinq parties:

Partie I — Le déficit de financement de la NDT et le rôle de la société civile: contexte et positionnement.

Partie II — Le paysage de financement de la NDT: cartographie des mécanismes, des donateurs et des opportunités, incluant les financements publics, philanthropiques, mixtes et innovants.

Partie III — Obstacles à l'accès aux financements: documentation des contraintes identifiées à travers une enquête mondiale auprès des OSC.

Partie IV — Mobilisation des ressources — orientations pratiques pour les OSC: outils et éléments de réflexion pour renforcer le positionnement stratégique et l'engagement.

Partie V — Conclusions et voies d'action: synthèse et recommandations conjointes pour les OSC, les donateurs et la plateforme CS4LDN.

Comment utiliser ce guide

Si vous êtes une OSC ou une organisation communautaire:

Commencez par la Partie II (Le paysage de financement de la NDT) et la Partie III (Obstacles à l'accès aux financements) afin de comprendre les opportunités de financement et les contraintes courantes. Consultez ensuite la Partie IV (Mobilisation des ressources: orientations pratiques) ainsi que les annexes pour accéder à des outils concrets.

Si vous êtes un donateur ou un partenaire financier:

Concentrez-vous sur la Partie III (Obstacles à l'accès aux financements) afin de comprendre comment les OSC interagissent avec les mécanismes de financement et où se situent les obstacles. Référez-vous ensuite à la Partie V (Conclusions et voies d'action) pour les recommandations et ajustements proposés.

Si vous préparez un dialogue OSC—donateurs ou un atelier:

Utilisez les groupes d'obstacles de la Partie III conjointement avec la vue d'ensemble du paysage de financement présentée en Partie II afin de structurer les discussions, d'identifier les points de blocage et de concevoir des solutions pratiques.

Avant-propos

Les zones arides couvrent plus de 40% de la surface terrestre et abritent près d'un tiers de la population mondiale. Elles figurent parmi les régions les plus exposées au changement climatique, à la dégradation des terres et à la rareté de l'eau. La pression démographique, l'insécurité alimentaire et la concurrence accrue pour les ressources naturelles aggravent ces défis, souvent dans un contexte d'instabilité socio-économique et politique.

Dans ce contexte, les organisations de la société civile jouent un rôle fondamental en soutenant la résilience des peuples autochtones et des communautés locales. Elles ont développé, au fil des décennies, une expertise technique et organisationnelle significative dans la lutte contre la désertification et la restauration des écosystèmes.

Cependant, l'accès à des financements prévisibles et durables reste limité, dans un environnement marqué par une concurrence accrue et des exigences renforcées. Ce guide, développé dans le cadre de l'initiative CS4LDN¹ et en partenariat avec le projet PASS-LCD², vise à accompagner les OSC³ dans la compréhension du paysage du financement et le renforcement de leurs stratégies de mobilisation des ressources.

¹ CNULCD (2024): La menace mondiale des terres qui s'assèchent: tendances régionales et mondiales de l'aridité et projections futures. Interface science-politiques

² Le projet Strengthening Civil Society Role in Achieving Land Degradation Neutrality (GEF 10993 — CS4LDN) est une initiative financée par le GEF et mise en œuvre par l'IUCN en partenariat avec Drynet et Both ENDS. Il vise à renforcer les capacités et la reconnaissance des organisations de la société civile (OSC) à l'échelle mondiale pour influencer et mettre en œuvre des politiques et investissements liés à la Neutralité de Dégradation des Terres (NDT). Grâce à un ensemble d'activités incluant le plaidoyer, l'échange de connaissances, la formation et l'accès aux opportunités de financement, le projet permet aux OSC de veiller à ce que les actions NDT respectent les principes de participation, d'équité, de gestion des écosystèmes et de prise en compte du genre. En reliant les initiatives locales aux processus nationaux et internationaux sous l'égide de la CNULCD, le projet vise à instaurer une approche plus inclusive et efficace pour restaurer les terres dégradées et promouvoir un usage durable des terres.

³ Le projet **PASS-LCD**, financé par l'AFD et mis en œuvre par les ONG CARI, ENDA Pronat et le Réseau Sahel Désertification, a pour objectif d'améliorer la collaboration entre acteurs étatiques et non étatiques dans les négociations internationales de la CNULCD et de l'initiative de la Grande Muraille Verte. Le projet favorise la diffusion des connaissances pour renforcer les capacités de la société civile, permet aux OSC de constituer une plateforme commune de plaidoyer pour promouvoir l'agroécologie comme réponse aux défis de la sécheresse et de la neutralité de dégradation des terres, et fournit aux OSC sahéliennes les outils nécessaires pour améliorer leur accès au financement.

Partie I

Déficit de financement de la **NDT** et rôle de la **société civile**



Déficit de financement de la NDT et rôle de la société civile

1. Dégradation des terres, zones arides et besoin de financement

La terre soutient la vie, fournit nourriture et revenus, et constitue la base des moyens de subsistance de milliards de personnes dans le monde. Pour de nombreux pasteurs, peuples autochtones, communautés locales et habitants des zones arides, la terre et le territoire représentent leur principal capital et actif. La terre relie la santé environnementale, le développement socioéconomique, la sécurité alimentaire, la souveraineté et la réduction de la pauvreté. La manière dont nous gérons la terre et le territoire détermine en grande partie notre capacité à nous adapter au changement climatique, à restaurer les écosystèmes et à maintenir la résilience.

Cependant, la dégradation des terres et la désertification progressent sous l'effet de pressions croissantes, affectant plus de trois milliards de personnes dans le monde. L'utilisation non durable des terres, le stress climatique et les inégalités systémiques érodent la fertilité des sols, réduisent la productivité et compromettent la résilience locale à travers les continents.

La dégradation des terres est due à des pressions interdépendantes, notamment:

- **Le changement climatique et l'aridification croissante**, se traduisant par des modifications des régimes de précipitations, une hausse des températures, des sécheresses plus fréquentes et des événements climatiques extrêmes, ce qui accentue le stress hydrique, l'érosion des sols et la perte de végétation. Ces impacts affectent de manière disproportionnée les terres et territoires des peuples autochtones.

- **L'expansion agricole et les changements d'affectation des terres**, notamment la conversion des écosystèmes naturels en terres cultivées ou en pâturages.
- **Les pratiques de gestion non durables**, telles que le surpâturage, les monocultures, l'irrigation inappropriée, la déforestation, l'épuisement des nutriments et l'utilisation excessive d'intrants agrochimiques.
- **Les pressions socioéconomiques et la gouvernance insuffisante**, incluant la croissance démographique, l'accès inégal à la terre et à l'eau, l'insécurité foncière (en particulier pour les femmes), des incitations à l'investissement inadéquates, des défaillances de marché et une planification de l'utilisation des terres insuffisante.
- **La perte de biodiversité et de fonctions écosystémiques**, réduisant la résilience et la productivité.
- **La fragmentation liée à l'expansion urbaine, au développement des infrastructures et à l'extension agricole**, qui réduit la connectivité des écosystèmes et accroît la pression sur des paysages déjà dégradés.
- **Les manques de financement, de technologies et de capacités**, affectant particulièrement les acteurs locaux et les petits exploitants.
- **Les inégalités de genre et sociales**, incluant des droits fonciers limités et un pouvoir décisionnel restreint pour les femmes, les peuples autochtones et d'autres groupes marginalisés.

Ces facteurs n'agissent pas de manière isolée; ils interagissent et se renforcent mutuellement. Par exemple, le changement climatique peut aggraver la dégradation liée à une mauvaise gestion des terres et des territoires, tandis que les pressions socioéconomiques peuvent limiter la capacité des communautés à s'adapter ou à investir dans la restauration.

Malgré l'ampleur des défis, les organisations de la société civile, les peuples autochtones, les communautés locales ainsi que les institutions publiques mettent déjà en œuvre des solutions: gestion durable des terres et des territoires, restauration des écosystèmes, planification intégrée des paysages et interventions visant à renforcer la résilience. Ces efforts contribuent à des objectifs globaux tels que la Neutralité de Dégradation des Terres et la restauration des écosystèmes, mais leur mise à l'échelle demeure difficile lorsque les soutiens financiers, techniques et institutionnels sont limités.

Pour réussir, la réponse mondiale doit aligner les stratégies entre secteurs (agriculture, eau, climat, biodiversité), mobiliser des financements publics et privés bien plus importants, renforcer la gouvernance et les droits fonciers, et soutenir le renforcement des capacités. Seule une approche intégrée et multi-acteurs permettra d'inverser la dégradation des terres et de préserver des paysages sains et productifs pour les générations présentes et futures.

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)

fournit le cadre international de cette réponse, avec pour objectif de lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse. Depuis 2015, elle a adopté un objectif de Neutralité de Dégradation des Terres (NDT) visant à inverser les tendances de dégradation et à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés.

La NDT oriente l'action à travers une hiérarchie de réponses:

- Éviter toute nouvelle dégradation des terres en préservant les terres déjà en bon état;
- Réduire la dégradation existante en adoptant des pratiques de gestion durable des terres et des territoires, permettant de ralentir la dégradation tout en améliorant la biodiversité, la santé des sols et la production alimentaire;
- Intensifier les efforts de restauration afin de remettre les terres dégradées dans un état naturel ou plus productif.

Atteindre la NDT nécessite:

- Des investissements à grande échelle dans la gestion durable des terres et la restauration;
- Des financements à long terme et prévisibles pour les initiatives communautaires et à l'échelle des paysages;
- Une meilleure articulation entre les fonds internationaux, les cadres nationaux et les acteurs locaux.

2. Le rôle des organisations de la société civile et des réseaux

Les organisations de la société civile (OSC) sont des acteurs centraux dans la réalisation de la neutralité en matière de dégradation des terres et la restauration des paysages dégradés. Elles travaillent directement avec les peuples autochtones, les communautés locales, les petits exploitants et les pasteurs, en combinant expertise technique et compréhension sociale et culturelle. Elles contribuent aux processus politiques dans le cadre de l'CNULCD, ainsi que des conventions climat et biodiversité, et jouent souvent un rôle de veille et d'innovation en expérimentant et en déployant des approches portées par les communautés.

Les réseaux internationaux et régionaux d'OSC renforcent ce rôle en permettant de:

- Accroître la visibilité auprès des bailleurs, des gouvernements et des partenaires;
- Accéder à des informations actualisées sur les financements, les politiques et les ressources techniques;
- Développer des partenariats et des consortiums pour des initiatives multi-acteurs;

- Renforcer les capacités via des outils, des formations et l'apprentissage entre pairs;
- Porter une voix collective dans les dialogues régionaux et internationaux sur la NDT, le climat et la biodiversité.

Drynet

Drynet est un réseau mondial d'organisations de la société civile qui soutient l'échange de connaissances, le renforcement des capacités et le plaidoyer sur les zones arides, en reliant les acteurs locaux aux processus nationaux et internationaux, notamment dans le cadre de la CNULCD.

Réseau Sahel Désertification (ReSaD)

Le ReSaD regroupe des plateformes de la société civile du Burkina Faso, de la France, du Mali et du Niger. Coordonné par l'association française CARI, il promeut des actions coordonnées contre la désertification au Sahel, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités, le plaidoyer et la mise en œuvre de projets de gestion durable des terres.

DesertNet International (DNI)

DNI relie scientifiques, praticiens et acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre la désertification. Le réseau favorise l'interface science-politique en intégrant les savoirs locaux aux recherches scientifiques et aux processus décisionnels.

WOCAT (World Overview of Conservation Approaches and Technologies)

WOCAT est un réseau mondial dédié à la documentation et à la diffusion des pratiques de gestion durable des terres. Il gère une base de données reconnue par la CNULCD comme référence en matière de bonnes pratiques et fournit des outils pour la conception, le suivi et la mise à l'échelle des projets.

International Land Coalition (ILC)

L'ILC est une alliance mondiale de plus de 300 organisations qui œuvre pour placer les populations au centre de la gouvernance foncière. Elle valorise les bonnes pratiques et renforce la voix des communautés locales dans les politiques publiques.

Réseau OSC du FEM (GEF CSO Network)

Ce réseau favorise la participation des OSC aux politiques et projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en soutenant l'échange de connaissances, le renforcement des capacités et un financement plus inclusif.

Landscape Partnership Asia (LPA)

Plateforme multi-acteurs co-dirigée par l'UICN, la FAO et l'AFoCO, LPA vise la restauration de 10 millions d'hectares en Asie d'ici 2030, en connectant initiatives locales et politiques régionales et en facilitant l'accès des OSC à des programmes de grande envergure.

3. Le déficit critique de financement pour les peuples autochtones et les communautés locales

Si les engagements financiers de l'ensemble des parties prenantes sont essentiels pour faire progresser les objectifs de la CNULCD, les peuples autochtones ainsi que les communautés locales nécessitent une attention particulière. Leurs moyens de subsistance, leur identité culturelle et leurs systèmes de gouvernance sont directement et quotidiennement liés à la terre, à l'eau et aux territoires. Leurs systèmes alimentaires, leurs modes de mobilité et leurs pratiques de gestion des terres dépendent étroitement d'écosystèmes sains; ils figurent ainsi parmi les plus exposés à la dégradation des terres, à la désertification et à l'intensification des effets de la sécheresse. Malgré leur rôle central dans le maintien de certains des écosystèmes de zones arides les plus résilients au monde, les peuples autochtones et les communautés locales ne reçoivent qu'une part négligeable des financements mondiaux destinés à lutter contre la dégradation des terres ou à renforcer la résilience face à la sécheresse. S'il est souvent affirmé que les peuples autochtones reçoivent « environ 1% des financements climatiques », des analyses récentes indiquent que ce chiffre est largement surestimé. Une étude récente de l'IIED montre que seulement 0,7% de l'ensemble des financements déclarés liés au climat mentionnent les peuples autochtones, et qu'une grande partie de ces montants consiste en de simples références symboliques plutôt qu'en des financements dédiés et accessibles. La part des financements que les peuples autochtones et les communautés locales peuvent réellement mobiliser directement, gérer ou utiliser pour la restauration des terres, la préparation à la sécheresse ou la gestion durable des terres et des territoires est donc proche de zéro.

Cet écart reflète des obstacles structurels ancrés dans les systèmes mondiaux de financement. Les mécanismes existants reposent largement sur des intermédiaires, imposent des exigences d'accréditation qui ne correspondent pas aux systèmes

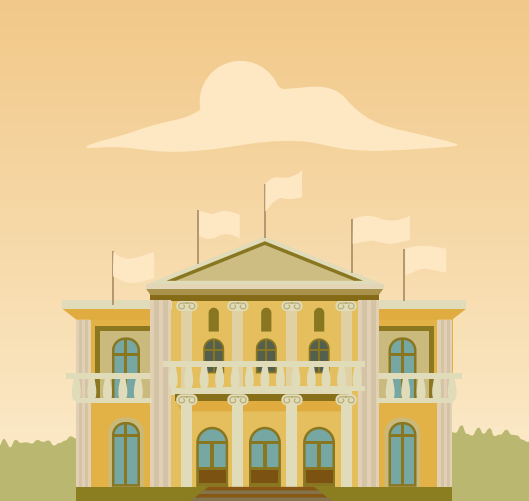
de gouvernance autochtones et privilégient les institutions formelles au détriment des autorités coutumières, pourtant principales gestionnaires des zones arides. Par conséquent, les peuples autochtones et les communautés locales se retrouvent en bout de chaîne des dispositifs de mise en œuvre, plutôt que reconnus comme titulaires de droits capables de concevoir et de mettre en œuvre leurs propres stratégies de restauration des terres et de résilience face à la sécheresse.

Les implications pour le mandat de la CNULCD sont considérables. Les peuples autochtones vivent souvent sur des terres et territoires les plus touchés par la dégradation et la sécheresse, tout en détenant des systèmes de connaissances — tels que le pâturage tournant, la gestion coutumière des bassins versants, la gouvernance de la diversité des semences et des races, et les pratiques de gestion fondées sur la mobilité — parmi les plus efficaces pour prévenir, atténuer et inverser la désertification. En l'absence de financements prévisibles, rapides, de long terme, non discriminatoires, directs et fondés sur les droits, ces systèmes sont de plus en plus menacés, compromettant les progrès mondiaux vers la NDT, la gestion durable des terres et la résilience face à la sécheresse.

Les processus du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) et de la Conférence des Parties (COP) reconnaissent de manière constante l'importance des approches portées par les communautés, mais l'absence d'un accès direct aux financements demeure un obstacle majeur. Les États et les entités de financement doivent prioriser:

- Un accès direct et simplifié aux financements pour les peuples autochtones ainsi que les communautés locales;
- Des financements prévisibles et de long terme renforçant leurs systèmes de gouvernance et leurs institutions coutumières;
- Des approches de financement alignées sur les principes de la CNULCD, notamment la participation, l'équité et la reconnaissance de la gestion communautaire des zones arides;
- Un passage des modèles dominés par des intermédiaires vers des financements atteignant directement les peuples autochtones et les communautés locales en tant que décideurs et acteurs de mise en œuvre.

La réduction de ce déficit constitue une condition essentielle pour atteindre les objectifs de la CNULCD, à savoir renforcer la résilience des territoires arides et assurer une réponse globale efficace et équitable à la dégradation des terres et à la sécheresse.



Partie II

Le **paysage** du **financement** de la **NDT**



Le paysage du financement de la NDT

1. Mécanismes de mobilisation des ressources

L'écosystème de financement de la neutralité en matière de dégradation des terres et de la gestion durable des terres (GDT) est diversifié, allant des micro-subventions aux instruments de plusieurs millions de dollars.

Subventions des bailleurs

Les subventions constituent la principale source de financement pour les organisations de la société civile mettant en œuvre des projets de développement. Elles sont attribuées par différents types d'organisations et sont généralement accessibles par le biais d'appels à propositions.



Les appels à propositions sont généralement encadrés par des lignes directrices précises qui définissent les attentes du bailleur en matière de :

- Thématiques d'intervention
- Type de projet et modalités d'intervention
- Zone géographique
- Éligibilité des organisations

Les candidatures doivent respecter le format requis et être soumises dans les délais impartis.

Certains bailleurs disposent également de mécanismes de financement flexibles ou discrétionnaires, accessibles par engagement direct plutôt que par appels à propositions formels. Dans ce cas, les OSC doivent démontrer un solide historique d'intervention, des preuves crédibles d'impact, ainsi qu'un positionnement stratégique

étroitement aligné avec les priorités, la zone géographique et les objectifs thématiques du bailleur. Par exemple, certaines ambassades disposent d'enveloppes financières pour soutenir des initiatives de la société civile, des événements ou la participation à des négociations internationales telles que les COP.

Stratégies complémentaires de mobilisation des ressources

En complément des subventions institutionnelles et des instruments d'investissement, les OSC peuvent mobiliser des ressources additionnelles afin de renforcer leurs capacités organisationnelles, leur visibilité et leur résilience. Ces approches ne remplacent généralement pas les financements principaux liés à la NDT, mais elles permettent de diversifier les sources de revenus, de soutenir des initiatives pilotes ou de renforcer les capacités opérationnelles.

Partenariats — La collaboration avec d'autres OSC, centres de recherche, ONG internationales, autorités locales ou acteurs privés permet de mutualiser les coûts, les expertises, de développer des propositions conjointes et de renforcer le positionnement dans des consortiums.

Parrainages — Les entreprises peuvent fournir un soutien financier ou en nature (équipements, services, appui à des événements) en échange de visibilité ou d'une association à des initiatives environnementales. Un alignement clair des valeurs et une transparence sont indispensables.

Concours et prix — Les prix d'innovation et distinctions thématiques peuvent apporter des financements d'amorçage, de la visibilité et de la crédibilité, notamment pour des initiatives pilotes ou communautaires.

Bénévolat — L'engagement de bénévoles peut renforcer la mise en œuvre, la mobilisation communautaire et la communication, à condition que les rôles soient clairement définis et encadrés.

Stages — L'implication structurée d'étudiants ou de jeunes professionnels peut renforcer les capacités internes dans des domaines tels que la recherche, la communication ou le soutien aux projets.

Financement participatif et événements de collecte — Les campagnes de dons, ponctuelles ou continues, via des plateformes en ligne ou des événements publics (galas, hackathons, concours d'innovation) permettent de mobiliser des contributions modestes auprès d'un large public. Ces approches nécessitent une capacité de communication adaptée.

Activités génératrices de revenus — La vente de biens ou de services en lien avec la mission de l'organisation (produits artisanaux, services de conseil, location d'équipements ou d'espaces) peut générer des ressources flexibles et contribuer à la durabilité financière.

Ces stratégies mobilisent différentes combinaisons de ressources financières, humaines, techniques et matérielles. Combinées de manière stratégique avec des financements institutionnels, elles permettent de renforcer l'autonomie et de réduire la dépendance à un seul bailleur.

2. Comprendre les exigences des bailleurs

Une fois les sources de financement et les bailleurs potentiels identifiés, il convient d'assurer l'alignement entre le plan d'action de l'OSC et les attentes du bailleur.

Vision et éthique du bailleur:

Les OSC doivent s'assurer que la vision et les objectifs stratégiques du bailleur sont compatibles avec leur propre mandat et leurs valeurs. Les bailleurs formalisent généralement leurs priorités à travers des documents tels que des chartes, stratégies ou lignes directrices.

Pour les bailleurs liés à des entreprises privées, il est essentiel de vérifier que leurs activités ne sont pas en contradiction avec les principes de l'OSC (notamment en matière environnementale ou de droits humains). Il convient également de prendre en compte l'image du bailleur dans son contexte national, dans la mesure où son soutien est souvent mentionné dans les communications.

Critères d'éligibilité:

La plupart des bailleurs définissent des critères spécifiques encadrant l'accès à leurs financements, généralement disponibles sur leurs sites internet ou dans les documents relatifs aux appels à propositions.

Tableau 1: Critères d'éligibilité

Critères d'éligibilité relatifs à:	
Organisations éligibles	Certains donateurs soutiennent uniquement les OSC locales dans les pays en développement. D'autres exigent que les projets soient mis en œuvre dans le cadre de partenariats entre des OSC du Nord et du Sud. En fonction de leurs enveloppes de financement, les donateurs cherchent à soutenir des organisations de tailles et de niveaux de capacité institutionnelle différents.
Zone d'intervention	La plupart des donateurs définissent des priorités en termes de pays d'intervention. Certains peuvent limiter leur soutien à des projets opérant dans des zones ou régions spécifiques d'un pays.

Critères d'éligibilité relatifs à:

Thématiques d'intervention	Les donateurs déterminent également des thématiques sectorielles d'intervention plus ou moins larges.
Types d'actions mises en œuvre	Les donateurs définissent de plus en plus des exigences concernant les caractéristiques des projets qu'ils soutiennent, par exemple en matière de genre et de jeunesse. Certains donateurs cherchent à financer des projets de terrain, tandis que d'autres peuvent soutenir des actions de plaidoyer ou de renforcement institutionnel.
Types de coûts pris en charge	Bien que de nombreux donateurs financent les projets dans leur intégralité, certains dispositifs de financement peuvent exclure certains coûts, tels que les ressources humaines ou les déplacements.

Concernant les priorités thématiques de financement

La désertification et la gestion durable des terres et des territoires sont rarement au premier plan des orientations stratégiques des bailleurs ou des lignes directrices des projets. Toutefois, elles peuvent être reliées à d'autres thématiques telles que la conservation de l'environnement, l'agriculture durable ou la réduction de la pauvreté. Lors de la présentation d'un projet, l'OSC doit établir clairement le lien entre ses objectifs et les priorités thématiques du bailleur. Les projets de gestion durable des terres peuvent ainsi mobiliser des financements au titre de priorités sectorielles plus larges.

Sur le plan thématique, les convergences portent principalement sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, la restauration des terres et des écosystèmes, l'agriculture durable, les solutions fondées sur la nature et les moyens de subsistance résilients. De manière transversale, la plupart des bailleurs exigent des stratégies solides en matière d'égalité de genre, d'inclusion des jeunes et d'implication des peuples autochtones et des communautés locales, accompagnées de dispositifs de suivi-évaluation et de garanties axées sur les résultats.

Modalités et tailles des financements**Les instruments de financement varient en fonction de leur échelle:**

- Petites subventions: adaptées aux projets pilotes, à l'organisation communautaire et à la validation de concepts.
- Subventions de tailles moyennes: appropriées pour la mise à l'échelle de modèles validés et l'influence des politiques sectorielles.

- Instruments de grande envergure (prêts concessionnels, garanties, capital patient): destinés à des transformations systémiques, aux infrastructures et à la mobilisation de capitaux privés.

Processus de candidature:

- Appels structurés (annuels ou pluriannuels), souvent en deux étapes (note conceptuelle puis proposition complète), avec exigences de cofinancement.
- Dispositifs ouverts en continu (notamment pour les instruments d'investissement), avec analyse au cas par cas.
- Modèles philanthropiques ou d'accélération, caractérisés par des processus plus agiles et des délais de décision plus courts.

Le paysage des bailleurs comprend plusieurs catégories, chacune avec ses conditions d'accès spécifiques. La section suivante présente une vue comparative des principaux types de bailleurs.

3. Types de bailleurs: aperçu comparatif

3.1. Fonds multilatéraux

Les fonds multilatéraux sont des mécanismes d'aide publique au développement (APD) établis et gouvernés par plusieurs pays afin de répondre aux défis environnementaux et climatiques mondiaux. Ils mettent en commun des ressources publiques et opèrent par l'intermédiaire d'entités de mise en œuvre accréditées, qui conçoivent et exécutent des projets dans le cadre de dispositifs de gouvernance formels et de cadres de programmation nationaux.

Parmi les exemples figurent le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds d'adaptation (FA) et les Fonds d'investissement pour le climat (FIC). Leurs mandats couvrent généralement l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la conservation de la biodiversité, la neutralité en matière de dégradation des terres, les forêts et le renforcement de la résilience.

Taille des financements:

Le financement est généralement de grande envergure. Les subventions varient couramment entre 1 et plus de 20 millions de dollars USD, certains programmes régionaux ou phares dépassant ce montant. Bien que la majorité des financements transitent par des programmes nationaux ou multi-pays, certains fonds offrent de petites subventions (typiquement 25 000 à 500 000 USD) plus accessibles aux organisations de la société civile (OSC).

Modalités d'engagement des OSC

Les OSC accèdent rarement directement aux fonds multilatéraux, sauf si elles sont accréditées. Elles participent plus couramment en tant que :

- Partenaires de mise en œuvre ou d'exécution dans des projets dirigés par des agences accréditées (par exemple, agences de l'ONU, banques de développement, ONG internationales).
- Membres de consortiums apportant une expertise technique, une présence locale ou un engagement communautaire.
- Bénéficiaires de petites subventions ou de fenêtres communautaires dédiées, lorsque celles-ci existent.

Un engagement précoce lors de la conception du projet est essentiel, car les concepts de projet sont souvent définis bien avant l'approbation formelle.

Caractéristiques clés

- Normes fiduciaires élevées et processus de diligence rigoureux
- Garanties environnementales et sociales strictes
- Cadres complets de suivi et de reporting
- Exigences fréquentes de cofinancement
- Délais longs de préparation et d'approbation (souvent 12 à 36 mois)

Adapté pour

Les OSC capables d'apporter une expertise spécialisée ou un accès communautaire solide dans le cadre de programmes de grande envergure alignés sur les politiques, et disposant de la capacité institutionnelle pour satisfaire aux exigences strictes de conformité.

3.2. Coopération bilatérale et Union européenne

La coopération bilatérale désigne l'aide au développement fournie par des pays individuels à des pays partenaires, conformément aux priorités stratégiques nationales. Les fonds sont gérés par les ministères de la coopération, les agences de développement ou les ambassades. L'Union européenne fournit également des financements importants par le biais des instruments de la Commission européenne.

Parmi les exemples figurent des agences telles que la GIZ (Allemagne), l'AFD (France), NORAD (Norvège), SIDA (Suède), ENABEL (Belgique) et la JICA (Japon), ainsi que les dispositifs de financement de l'UE.

Taille typique des subventions

La taille moyenne des fonds accordés varie de plusieurs milliers à plusieurs millions d'euros, selon les dispositifs de financement.

Modalités d'engagement des OSC

Les OSC accèdent généralement aux financements par:

- Des programmes de petites subventions gérés par les ambassades
- Des appels à propositions compétitifs
- Des accords-cadres de partenariat
- Des consortiums combinant des organisations du pays donateur et du pays partenaire

Caractéristiques clés

- Alignement clair requis avec les priorités thématiques et géographiques du pays donateur
- Exigences de diligence et de gestion financière, croissant avec la taille de la subvention
- Exigences fréquentes de cofinancement (souvent 20% ou plus)

Adapté pour

Les organisations disposant d'une capacité institutionnelle moyenne à forte et d'un historique éprouvé, en particulier lorsque les objectifs du projet s'alignent clairement sur les stratégies du donateur.

3.3. Fondations philanthropiques et d'entreprises

Les fondations philanthropiques et les fonds RSE d'entreprises offrent un soutien flexible aux initiatives liées au climat, à la restauration des terres et au développement durable. Comparées aux donateurs publics, elles interviennent souvent plus rapidement et sont ouvertes à des approches innovantes.

Parmi les exemples figurent des fondations telles que le Bezos Earth Fund, la Fondation Ford, la Fondation Rockefeller et Arcadia.

Taille typique des subventions

Typiquement entre 20 000 et 500 000 USD, selon la fondation et le dispositif de financement.

Modalités d'engagement des OSC

Le financement est accessible via:

- Des appels à propositions ouverts
- Des cycles sur invitation ou par nomination
- Un contact direct accompagné de résumés de projet concis
- Des présentations via des réseaux ou des coalitions

Caractéristiques clés

- Exigences administratives et de reporting généralement allégées
- Flexibilité accrue sur les coûts de fonctionnement et les coûts centraux
- Ouverture aux approches pilotes ou dirigées par la communauté
- Délais de décision plus courts que pour les grands fonds publics

Adapté pour

Les projets pilotes en phase initiale, les initiatives innovantes, de plaidoyer ou communautaires nécessitant flexibilité et rapidité de décision.

3.4. Plateformes régionales et initiatives paysagères

Les plateformes régionales et les initiatives paysagères sont des partenariats multi-acteurs qui mobilisent des financements, une expertise technique et un engagement politique sur de vastes territoires. Ils coordonnent gouvernements, OSC et partenaires de développement autour d'objectifs intégrés de gestion des terres et de restauration.

Parmi les exemples figurent AFR100, TerrAfrica, REDAA, Landscape Partnership Asia, l'accélérateur de la Grande Muraille Verte, SAWAP, les initiatives forestières de la COMIFAC, ainsi que d'autres cadres et initiatives régionales de restauration.

Taille typique des subventions

Bien que les enveloppes globales puissent être importantes, les fenêtres accessibles aux OSC varient souvent entre 50 000 et 500 000 USD. Le soutien peut prendre la forme de sous-subventions, d'assistance technique, de financements pilotes ou de participation à des programmes régionaux.

Modalités d'engagement des OSC

Les OSC participent via:

- Des appels à propositions régionaux ou nationaux
- Des partenariats techniques avec des gouvernements ou organisations chefs de file
- La participation à des initiatives multi-acteurs, telles que des groupes de travail ou plateformes de connaissances, pouvant déboucher sur des opportunités de subvention en cascade

Caractéristiques clés

- Forte priorité sur la mise en œuvre locale et les actions dirigées par la communauté
- Accent sur la production de preuves, le partage d'expériences entre pays et le passage à l'échelle des modèles réussis
- Opportunités de réseautage et de visibilité au sein d'écosystèmes multi-acteurs larges (gouvernements, institutions de recherche, fondations, bailleurs multilatéraux et investisseurs privés)
- Alignement sur les contributions déterminées au niveau national (CDN), les objectifs de neutralité de la dégradation des terres (NDT) et les cadres régionaux

Adapté pour

Les plateformes régionales sont particulièrement pertinentes pour les OSC qui:

- Cherchent à étendre des approches locales validées en gestion durable des terres, adaptation climatique, restauration ou résilience des moyens de subsistance, soit horizontalement à travers les paysages, soit verticalement dans les cadres politiques
- Souhaitent influencer au-delà de la mise en œuvre de projets, par exemple en façonnant les agendas de restauration, en contribuant aux révisions des CDN ou aux processus CNULCD/CCNUCC

- Démonstrent un engagement fort envers des priorités transversales, notamment l'égalité de genre, l'autonomisation des jeunes et le leadership des peuples autochtones, qui sont centraux pour de nombreuses attentes des plateformes
- Testent des modèles innovants susceptibles d'être répliqués ou intégrés dans des mécanismes de financement multilatéraux ou bilatéraux plus larges

Ces plateformes régionales sont donc particulièrement stratégiques pour les organisations recherchant non seulement un financement de projet, mais également visibilité, influence politique et possibilités de passage à l'échelle dans des architectures plus larges de restauration et de climat.

3.5. Finance mixte et instruments innovants

Les mécanismes de financement mixte combinent des capitaux publics, philanthropiques et privés afin de mobiliser des investissements pour la restauration des terres, la résilience à la sécheresse et la gestion durable des terres. Il s'agit d'instruments orientés vers l'investissement et basés sur les résultats, plutôt que de subventions traditionnelles. Ils sont conçus pour attirer l'investissement privé dans des secteurs où les seuls rendements commerciaux seraient insuffisants, en utilisant des financements concessionnels ou des subventions pour réduire le risque ou améliorer la viabilité des projets.

Parmi les exemples figurent le Fonds pour la Neutralité de la Dégradation des Terres (Fond NDT), géré par Mirova en partenariat avec la CNULCD, ainsi que d'autres véhicules d'investissement à impact axés sur le climat et la nature. Les instruments innovants incluent également des pilotes utilisant des systèmes MRV (Measuring, Reporting and Verification) numériques, le financement basé sur la performance, et des modèles financiers traçables ou «tokenisés».

Flux de capitaux typiques

Les investissements commencent généralement à 1 million USD et peuvent atteindre 10 à 50 millions USD ou plus. Le financement peut inclure des actions, de la dette, de la «quasi-équité» ou des instruments basés sur les résultats, souvent déployés via des véhicules à but spécial (SPV) qui isolent le risque du projet et définissent les rôles entre investisseurs et partenaires.

De nombreux véhicules de financement mixte comprennent également des subventions d'assistance technique (souvent de 50 000 à 500 000 USD) pour soutenir la préparation du projet et la mise en état d'investissement.

Modalités d'engagement des OSC

Les OSC ne reçoivent généralement pas de capital d'investissement directement. Elles participent plutôt en tant que:

- Partenaires techniques ou de mise en œuvre au sein de projets d'investissement
- Fournisseurs de garanties environnementales et sociales, incluant la participation des parties prenantes, le consentement libre, préalable et éclairé, les mécanismes de recours et le respect des normes environnementales et sociales
- Intermédiaires et facilitateurs communautaires, garantissant une participation significative et le partage des bénéfices avec les communautés locales, les peuples autochtones et les petits producteurs
- Bénéficiaires de subventions préparatoires ou d'assistance technique, soutenant la conception de projets, les évaluations de base, les systèmes MRV, les diagnostics de tenure foncière et le développement de pipelines alignés sur les objectifs CNULCD et NDT
- Partenaires pour la gouvernance et le suivi à long terme, contribuant à la vérification des résultats, à la durabilité des pratiques d'utilisation des terres et au suivi post-investissement des impacts

Une implication précoce lors de la conception du projet est essentielle, car les rôles, l'allocation des risques et les arrangements de gouvernance sont généralement définis avant le déploiement du capital. Dans les structures basées sur SPV, les OSC peuvent participer comme partenaires non-capitaux responsables de l'engagement communautaire et des garanties, sans assumer de risque financier.

Caractéristiques clés

- Structures financières étagées combinant capitaux concessionnels, philanthropiques et privés
- Forte orientation vers des résultats environnementaux et socio-économiques mesurables
- Cadres de gouvernance et de gestion des risques sophistiqués, incluant des arrangements contractuels définissant clairement les rôles entre investisseurs, OSC et partenaires de mise en œuvre
- Exigences accrues en matière de données, de systèmes MRV et de transparence financière par rapport au financement par subventions traditionnelles
- Horizons d'investissement plus longs, alignés sur les processus de restauration écologique

Adapté pour

Les mécanismes de financement mixte conviennent surtout aux OSC qui:

- Opèrent au sein d'initiatives paysagères ou de chaînes de valeur avec des investisseurs privés, des institutions de financement du développement ou des agences publiques
- Apportent une valeur ajoutée claire en matière d'engagement communautaire, de sécurisation foncière, d'inclusion sociale, d'égalité de genre ou de garanties environnementales
- Peuvent travailler au sein de partenariats orientés investissement, même sans être bénéficiaires du capital
- Se concentrent sur la gestion durable des terres à long terme et sur l'impact systémique plutôt que sur la mise en œuvre de projets à court terme
- S'alignent étroitement sur les priorités de la CNULCD, notamment la Neutralité de la Dégradation des Terres, la résilience à la sécheresse et la gestion intégrée des paysages

Ces mécanismes ne sont pas adaptés aux projets isolés, de petite taille ou purement axés sur le plaidoyer, mais peuvent transformer les OSC positionnées comme partenaires de confiance dans les écosystèmes de financement mixte.

Des profils détaillés de chaque bailleur et leurs conditions d'accès spécifiques sont disponibles dans l'Annexe 1.

Partie III

Obstacles à l'accès aux financements: données issues des OSC



Obstacles à l'accès aux financements: données issues des OSC

Les organisations de la société civile œuvrant pour la lutte contre la dégradation des terres et la gestion durable des terres et territoires évoluent dans un environnement de financement de plus en plus complexe et concurrentiel. Alors que les besoins sur le terrain augmentent, l'aide publique au développement diminue, les priorités des bailleurs se précisent et les exigences administratives se renforcent. Par conséquent, l'accès au financement requiert un positionnement stratégique accru, une capacité de conformité renforcée et une diversification des approches de mobilisation des ressources.

1. Champ et méthodologie de l'enquête

Dans le cadre du projet CS4LDN, une enquête a été menée auprès des organisations de la société civile (OSC) œuvrant sur la dégradation des terres, la désertification et la gestion durable des terres (GDT) dans différentes régions. Les objectifs étaient les suivants:

- Comprendre les obstacles rencontrés par les OSC pour accéder aux financements des bailleurs
- Identifier les expériences pratiques et les goulets d'étranglement qui ne sont pas visibles dans les lignes directrices formelles;
- Utiliser ces éléments pour orienter les activités de renforcement des capacités et structurer le dialogue avec les bailleurs.

Les réponses ont été collectées auprès de 226 organisations réparties sur quatre régions (Afrique, Asie, Amérique latine et Europe), incluant des OSC de terrain, des ONG nationales et des réseaux.

L'enquête combinait des questions fermées et ouvertes sur les expériences avec les bailleurs, les mécanismes de financement et les processus d'appels à projets. Les réponses ouvertes ont été analysées et regroupées en thèmes récurrents d'obstacles. L'analyse se concentre sur ces thèmes et leurs implications, plutôt que sur une représentativité statistique.

Un message particulièrement fort des répondants concerne le besoin de procédures plus simples et proportionnées — tant pour les réponses aux offres de financement que pour le reporting — afin de permettre aux OSC locales de participer dans des conditions équitables.

2. Principaux obstacles identifiés par les OSC

Malgré les différences régionales, plusieurs obstacles transversaux se dégagent.

2.1. Charge procédurale

De nombreuses OSC décrivent les procédures de financement comme trop longues, techniques et consommatrices de ressources:

- Réponses aux appels à projets en plusieurs étapes avec des modèles et des cadres logiques complexes;
- Exigences pour de multiples annexes (politiques, audits pluriannuels, matrices de risques détaillées);
- Modèles de rapports disproportionnés par rapport à la taille de la subvention;
- Formats et indicateurs différents selon les bailleurs;
- Règles strictes de passation de marchés et d'audit nécessitant du personnel spécialisé;
- Délais courts incompatibles avec les capacités du personnel des OSC.

Conséquence: Les petites et moyennes OSC sont écartées avant même de pouvoir concourir, et le personnel consacre beaucoup de temps à des propositions infructueuses plutôt qu'à la mise en œuvre. La conformité absorbe une part disproportionnée de la capacité organisationnelle, réduisant le temps consacré au travail communautaire et à l'apprentissage.

2.2. Contraintes d'accès, d'éligibilité et de visibilité

Les répondants notent que les bailleurs favorisent souvent:

- Les grandes ONG internationales ou les consortiums bien connus;
- Les organisations déjà connues du bailleur.

Les OSC locales disposant d'une forte expérience de terrain se sentent ignorées ou reléguées à des rôles de sous-bénéficiaires seulement.

Contraintes supplémentaires:

- Appels à propositions peu diffusés ou circulant principalement via des réseaux établis;
- Informations disponibles dans une seule langue;
- Rejets rarement accompagnés de retours constructifs;
- Candidatures et rapports en anglais ou français difficiles à gérer;
- Terminologie technique de financement créant des obstacles.

Conséquence: Le financement et la prise de décision se concentrent sur un nombre limité d'acteurs, tandis que les voix locales et les innovations peinent à atteindre l'échelle ou à influencer les politiques. De nombreuses OSC se sentent exclues de l'écosystème de financement et incapables d'améliorer leurs candidatures futures.

2.3. Exigences de cofinancement et risques financiers

Préoccupations courantes:

- Seuils de cofinancement (10—30% ou plus) inaccessibles pour les petites OSC;
- Obligation de préfinancer les activités et d'attendre le remboursement;
- Seuils de chiffre d'affaires ou de réserves minimales.

Conséquence: De nombreuses OSC se retirent d'elles-mêmes des appels qu'elles savent ne pas pouvoir satisfaire financièrement, même lorsque leurs idées de projet sont solides.

2.4. Capacités internes et lacunes systémiques

Enjeux internes identifiés:

- Expérience limitée en rédaction de propositions;
- Systèmes financiers et capacités de suivi-évaluation faibles;
- Difficulté à présenter des preuves d'impact conformes aux attentes des bailleurs.

Conséquence: La préparation organisationnelle peut limiter l'accès et la performance, même lorsque les bailleurs souhaitent soutenir les OSC.

2.5. Défis spécifiques pour les organisations de peuples autochtones et communautés locales

Au moins un répondant s'identifiant comme OSC de peuples autochtones et communautés locales a été inclus. Ces acteurs rencontrent des difficultés accrues: marginalisation politique, absence de reconnaissance formelle, éloignement des centres décisionnels et dépendance accrue aux langues locales et systèmes de gouvernance coutumiers.

Conséquence: Sans attention spécifique aux OSC dirigées par des peuples autochtones et des communautés locales, le financement risque d'ignorer certains des acteurs les plus touchés par la dégradation des terres et les plus centraux pour des solutions locales. Le projet CS4LDN et ses partenaires doivent intégrer l'inclusion comme critère de conception pour les fenêtres de financement et les offres de renforcement des capacités, via des points d'entrée dédiés et des modèles d'engagement culturellement appropriés.

2.6. Impacts des sanctions internationales et des conflits armés

Les répondants, y compris les OSC dirigées par des peuples autochtones et communautés locales, ont souligné l'effet des sanctions internationales et des conflits armés sur l'accès au financement environnemental. Dans les pays sanctionnés, les régimes de conformité et restrictions bancaires peuvent exclure effectivement toutes les organisations, quel que soit leur mandat ou rôle communautaire.

De même, les OSC opérant dans ou à proximité de zones affectées par des conflits rapportent une exclusion quasi totale des fenêtres de financement pour la restauration des terres, malgré la fragilité écologique accrue et les besoins urgents. Cela crée une contradiction: les zones les plus affectées par la dégradation et les conflits sont souvent les moins capables d'accéder au soutien.

Conséquence: À moins que les mécanismes de financement tiennent explicitement compte des effets des sanctions internationales et des conflits armés, les OSC, en particulier celles dirigées par des peuples autochtones et des communautés locales, continueront à faire face à des obstacles cumulés. Les fenêtres de financement et offres de renforcement des capacités doivent donc intégrer des parcours d'éligibilité adaptés au contexte, des mécanismes de partage des risques et des processus de vérification alternatifs permettant une participation significative et sécurisée.

3. Implications pour le renforcement des capacités

Les obstacles identifiés mettent en évidence trois principaux piliers de renforcement des capacités:

1. Compétences en conception de propositions et de projets
 - Traduire les initiatives communautaires en projets clairs et axés sur les résultats;
 - Aligner les propositions sur les priorités des bailleurs en matière de climat, biodiversité, restauration et équité;
 - Cadrer les enjeux fonciers et la NDT dans les termes reconnus par les bailleurs (p. ex. adaptation, moyens de subsistance, solutions fondées sur la nature).
2. Préparation organisationnelle et financière
 - Gestion financière de base mais solide, contrôles internes et passation de marchés;
 - Systèmes simples et crédibles de suivi-évaluation et de sauvegardes;
 - Documenter la gouvernance, les politiques et les résultats antérieurs.
3. Engagement stratégique et visibilité
 - Cartographie des bailleurs et suivi des opportunités;
 - Positionnement au sein des initiatives régionales et réseaux;
 - Communication de l'impact à travers des histoires et des données.

Dans le cadre du projet CS4LDN, ces piliers peuvent être traduits en modules de formation, échanges entre pairs, mentorat et outils pratiques (modèles, listes de contrôle, politiques types).

Partie IV

Mobilisation des ressources: orientations pratiques pour les OSC



Mobilisation des ressources: orientations pratiques pour les OSC

Les organisations de la société civile (OSC) rassemblent les populations autour d'une vision de développement et de priorités d'action clairement définies. Cette vision est généralement formalisée par **un document stratégique de l'organisation** et/ou **un plan d'action limité dans le temps**, précisant le mandat, l'orientation thématique et les objectifs à long terme de l'organisation.



Vision stratégique:

Un cadre stratégique clair remplit deux fonctions essentielles.

En interne, il oriente la prise de décision et la hiérarchisation des priorités.

En externe, il constitue une base crédible de dialogue avec les partenaires techniques et financiers, en démontrant la cohérence, la direction et l'expertise de l'organisation.

La mise en œuvre du plan d'action s'effectue généralement à travers un portefeuille de projets, conduits de manière successive ou en parallèle. Afin de pérenniser ce portefeuille, les OSC doivent mobiliser une diversité de ressources financières, dans l'objectif d'atteindre une autonomie financière durable à long terme.



Autonomie financière:

L'autonomie financière consiste à éviter une dépendance à un seul bailleur. Une organisation autonome met en œuvre son plan d'action à travers plusieurs projets financés par différents bailleurs. La **diversification** des financements réduit la vulnérabilité financière et renforce l'indépendance.

**Durabilité:**

La durabilité désigne la capacité de l'organisation à poursuivre sa mission même en cas de retrait du soutien d'un bailleur spécifique. Une OSC durable est en mesure **de s'adapter, de mobiliser de nouvelles ressources** et d'assurer la **continuité de ses actions**.

L'autonomie, l'indépendance et la durabilité d'une organisation ne constituent pas uniquement des objectifs internes. Elles représentent également des facteurs clés de renforcement de la confiance des bailleurs. Ceux-ci sont davantage enclins à soutenir des organisations capables de démontrer une diversification de leurs financements, une clarté stratégique et une viabilité à long terme.

Dans ce contexte, une approche structurée de la mobilisation des ressources devient essentielle pour garantir un impact durable. Elle nécessite du temps dédié, des ressources humaines et une planification anticipée.

1. Forces internes et niveau de préparation

Une mobilisation efficace des ressources commence par une analyse interne approfondie. Avant de solliciter des bailleurs, une OSC doit évaluer ses capacités, ses besoins et ses actions prévues. Cet exercice permet de déterminer son éligibilité aux financements, d'identifier les éventuelles lacunes et de préciser les besoins en partenariats.

Profil organisationnel

L'OSC doit analyser sa structure interne, sa gouvernance, sa situation financière, ses partenariats ainsi que sa coordination avec les autres acteurs.

Questions de cadrage

- Quelle est la taille de l'organisation? (Salariés, bénévoles, stagiaires)
- Quel est le budget annuel moyen? (Fonctionnement et opérations)
- Quel est le plan de financement actuel?
- Quelles ressources l'organisation peut-elle mobiliser ou valoriser?
- Quels sont les partenaires actuels? (Financiers, opérationnels, institutionnels)

Cette analyse fournit une vision globale des ressources nécessaires au fonctionnement et au développement de l'organisation. Elle permet également d'évaluer l'éligibilité à certains bailleurs, qui peuvent imposer des critères liés à la taille, au chiffre d'affaires ou à la gouvernance.

Vision et stratégie

L'OSC doit définir clairement son mandat, ses objectifs globaux, ses axes thématiques, sa zone d'intervention ainsi que son public cible.

Questions de cadrage

- Quels sont les objectifs principaux et les priorités thématiques de l'organisation?
- Quel est son domaine d'intervention?
- Quelles approches opérationnelles utilise-t-elle?
- Qui sont les bénéficiaires et les publics cibles?
- Comment coordonne-t-elle ses actions avec les autres acteurs du secteur?

La clarification de ces éléments renforce la cohérence et facilite l'identification des donateurs dont les priorités thématiques et géographiques sont en adéquation avec la mission de l'organisation.

Capacités et expertise

L'OSC doit évaluer son expérience passée en matière de projets ainsi que sa capacité à concevoir et gérer des projets.

Questions de cadrage

- Quelles approches, quels outils et quelles méthodes spécifiques l'organisation applique-t-elle dans ses projets?
- Quelle expérience possède-t-elle en conception de projets et en mobilisation de fonds?
- Quelle expérience possède-t-elle en gestion de projets (mise en œuvre, suivi, coordination, reporting, apprentissage, communication)?

Cette analyse permet d'identifier les forces et les lacunes, de déterminer les besoins potentiels de collaboration avec d'autres partenaires et de positionner l'organisation par rapport aux critères de gestion des donateurs.

Plan d'action, programme ou projet:

L'OSC doit analyser ses opérations actuelles et prévues afin de clarifier ce qu'elle entend mettre en œuvre et quelles ressources seront nécessaires.

Questions de cadrage	
Quoi?	→ Quels sont les objectifs que nous souhaitons atteindre? → Quels sont les thèmes pour lesquels nous recherchons des financements?
Qui?	→ Qui sont les cibles ou les bénéficiaires? → Qui sont les partenaires? → Qui réalisera l'action? Un consortium ou un partenariat est-il prévu?
Où?	→ Quel est le domaine d'intervention?
Quand?	→ Quand l'action aura-t-elle lieu? → Quelle est la durée prévue?
Comment?	→ Quel est le déroulement prévu de l'action? → Quels types d'activités sont envisagés?
Combien?	→ Quelles ressources (biens, services, temps de travail, etc.) sont nécessaires?
Pourquoi?	→ Quels sont les objectifs ultimes de l'action prévue?

La clarification de ces éléments permet à l'OSC d'identifier et de quantifier les ressources nécessaires et d'aligner l'action proposée sur les mécanismes de financement et les priorités des donateurs pertinents.

**Différents types de ressources peuvent être nécessaires:**

Humaines: temps du personnel, bénévoles, mobilisation des bénéficiaires.

Matérielles: équipements, véhicules, outils et matériaux techniques.

Techniques: expertises externes, études ou services spécialisés.

Financières: fonds nécessaires pour couvrir les coûts non pris en charge par les ressources existantes, y compris les fonds propres, subventions ou dotations, produits vendus ou services facturés, etc.

Sur la base de la liste des besoins, l'OSC identifie les ressources dont elle dispose déjà — et qu'elle peut mobiliser — ainsi que les ressources supplémentaires qu'elle doit rechercher...

**Ressources et valorisation en nature:**

L'OSC peut apporter au projet des ressources existantes, notamment:

- Ressources humaines: temps du personnel (par exemple, chargé de communication, comptable), bénévoles et stagiaires.
- Ressources matérielles: utilisation de salles de réunion, véhicules ou équipements qu'elle possède.
- Ressources financières: fonds propres de l'OSC.

Dans le cadre d'un projet financé, ces contributions peuvent être mises en valeur dans le reporting financier. Cela est particulièrement pertinent lorsque le donateur ne finance pas intégralement le budget du projet, ces ressources pouvant alors être considérées comme un cofinancement.

2. Opportunités externes et alignement

Une fois les types et quantités de ressources nécessaires recensés, l'OSC doit identifier les fournisseurs de ressources les plus appropriés en recherchant les mécanismes de financement, les donateurs et leurs critères de sélection.

Cela inclut l'évaluation:

- Des mécanismes de mobilisation des ressources: subventions, partenariats, parrainages, concours, bénévolat, financement participatif, événements, vente de biens/services.
- Des types de donateurs: institutions publiques, fondations, entreprises, véhicules de financement mixte.
- Des critères d'éligibilité: type d'organisation, zone d'intervention, thèmes, groupes de bénéficiaires, types de coûts soutenus.

L'analyse interne et externe constitue ensemble la base d'un plan de mobilisation des ressources.

Considérations pratiques lors des relations avec les donateurs

Un engagement efficace nécessite un alignement et une préparation rigoureux.

- **Vérifier la cohérence entre le projet et les priorités stratégiques du donateur** (thèmes, régions, types de coûts et bénéficiaires). La proposition de projet doit présenter un récit d'impact clair démontrant comment elle répond aux priorités du donateur et aux cadres globaux pertinents tels que la CNULCD et les agendas climat et biodiversité associés. **Comprendre les processus de candidature**: les donateurs peuvent procéder par appels à projets (souvent en deux étapes, note conceptuelle et proposition complète), fenêtres continues ou approches directes pour certaines fondations ou fonds d'entreprise.
- **Anticiper les exigences de cofinancement et de conformité**: budgets réalistes, cofinancement vérifiable, normes de gouvernance et de transparence, cadres de sauvegarde et de suivi-évaluation.
- **Préparer un résumé de projet concis** (voir Annexe 2) pour faciliter le contact initial avec les donateurs et améliorer la clarté de présentation.

De plus, les OSC peuvent renforcer leur positionnement en diversifiant leurs sources de financement et en s'impliquant dans des réseaux et alliances qui augmentent visibilité et opportunités de partenariat.



Partie V

Conclusions et voies d'action

Conclusions et voies d'action

1. Synthèse: paysage et obstacles

L'analyse du paysage de financement et les résultats de l'enquête montrent:

- L'écosystème de financement pour la NDT est vaste et diversifié — allant des micro-subsidies aux programmes de plusieurs millions de dollars, de l'aide traditionnelle aux financements innovants et mixtes — mais la plupart des OSC n'ont pas encore pu accéder concrètement aux instruments les plus récents;
- L'accès est inégal: les OSC les plus proches des paysages dégradés sont souvent les moins capables de naviguer dans les systèmes de financement formels;
- Les peuples autochtones ainsi que les organisations communautaires locales sont parmi les plus affectés par la dégradation des terres, mais font souvent face à des barrières supplémentaires liées à la marginalisation politique, au manque de reconnaissance et à l'isolement géographique;
- De nombreuses contraintes sont structurelles (règles, procédures, cofinancement, langue), tandis que d'autres sont internes (gouvernance, systèmes, compétences);
- Les réseaux et plateformes d'OSC sont essentiels pour combler ces lacunes, agissant comme des relais d'information, de renforcement des capacités et de plaidoyer.

La gestion durable des terres et des territoires et la NDT ne sont rarement des «labels» explicites de financement, mais recoupent plusieurs priorités: adaptation et atténuation du climat, restauration des écosystèmes, agriculture durable, moyens de subsistance résilients et développement inclusif. Les OSC doivent positionner leur action de manière à refléter ces intersections, tandis que les donateurs devraient reconnaître la terre et la NDT de manière plus explicite dans leurs portefeuilles.

Tableau 2. Correspondance entre les obstacles, les réponses des OSC, les ajustements des donateurs et les outils

Groupe d'obstacles	Réponse proposée par l'OSC	Ajustements possibles des donateurs	Annexe / outil pertinent
Charge procédurale (formulaires longs, candidatures en plusieurs étapes, délais courts, exigences lourdes de reporting et de conformité)	• Utiliser l'Annexe 3 - Checklist de sélection des donateurs pour décider quand postuler; • Préparer des notes conceptuelles concises à l'aide de l'Annexe 2 - Modèle de fiche projet; • Planifier un «calendrier interne des candidatures» pour les appels clés. • Utiliser l'Annexe 4 - Checklist de préparation pour identifier les lacunes en matière de finances, suivi-évaluation et approvisionnement; • Développer des modèles internes simples pour le suivi des activités et des finances, alignés sur les exigences des donateurs.	• Simplifier les formulaires pour les subventions petites et moyennes; • Introduire des appels à projets en une seule étape ou des rondes allégées basées sur des notes conceptuelles; • Fournir des délais réalistes. • Adapter le reporting à la taille et au niveau de risque de la subvention; • Harmoniser les modèles à travers les programmes; • Fournir des guides et des exemples simples.	Annexe 2 — Fiche projet Annexe 3 — Checklist de sélection Annexe 1 — Tableau d'aperçu des donateurs Annexe 4 — Checklist de préparation
Limitations d'éligibilité et de visibilité (préférence pour les acteurs importants ou connus)	• Renforcer le profil et l'expérience à l'aide de l'Annexe 4 - Checklist interne de préparation; • S'impliquer dans les réseaux et plateformes clés (voir section Réseaux); • Suivre systématiquement les opportunités via les sites web des donateurs dans la Fiche d'information sur les donateurs; • S'abonner aux listes de diffusion des réseaux; • Enregistrer les résultats des candidatures et les enseignements tirés;	• Créer des fenêtres de candidature dédiées aux OSC locales et de terrain; • Assouplir les seuils de chiffre d'affaires minimum; • Encourager les consortiums incluant les OSC locales en tant que partenaires à part entière. • Diffuser largement les appels (y compris via les réseaux d'OSC); • Publier des critères de sélection clairs;	Annexe 4 — Checklist de préparation Annexe 1 — Tableau d'aperçu des donateurs Annexe 2 — Fiche projet

Groupe d'obstacles	Réponse proposée par l'OSC	Ajustements possibles des donateurs	Annexe / outil pertinent
	• Développer et utiliser un modèle d'email de prospection pour contacter les partenaires potentiels, les donateurs et demander un retour après les candidatures; • Préparer des blocs standardisés (profil de l'organisation, présentation du problème, résultats) dans les langues des donateurs; • S'exercer à une rédaction concise et non technique à l'aide de l'Annexe 2.	• Fournir des retours courts et constructifs sur les candidatures non retenues. • Fournir les appels et principales directives dans d'autres langues lorsque cela est possible; • Accepter un langage simple et privilégier la clarté plutôt que le jargon...	
Exigences de cofinancement et risques financiers	• Cartographier les cofinancements potentiels (en numéraire et en nature); • Élaborer des budgets réalistes à l'aide de l'Annexe 2 — Fiche projet; • Discuter des options de cofinancement avec les partenaires dès le début.	• Réduire ou différencier les seuils de cofinancement pour les projets pilotés par les OSC; • Reconnaître les contributions en nature et celles des communautés; • Fournir un préfinancement limité lorsque cela est possible.	Annexe 2 — Fiche projet Annexe 3 — Checklist de sélection Annexe 1 — Tableau d'aperçu des donateurs
Lacunes des systèmes internes (finance, suivi-évaluation, sauvegardes, gouvernance)	• Utiliser l'Annexe 4 — Checklist de préparation pour hiérarchiser les améliorations; • Commencer par des systèmes «minimum viables» et les documenter.	• Inclure des lignes budgétaires pour le renforcement des capacités des OSC dans les projets; • Reconnaître que le développement des systèmes fait partie de l'atteinte de résultats durables et ne constitue pas une charge administrative.	Annexe 4 — Checklist de préparation

Groupe d'obstacles	Réponse proposée par l'OSC	Ajustements possibles des donateurs	Annexe / outil pertinent
Partenariats limités et faible visibilité dans l'écosystème de financement	- Rejoindre et participer activement aux réseaux clés (section Réseaux); - Utiliser l'Annexe 1 et développer un modèle d'email de prospection pour présenter les projets et l'organisation aux partenaires potentiels; - Cocréer des propositions.	- Encourager et valoriser les consortiums incluant les OSC locales en tant que partenaires à part entière; - Utiliser les réseaux d'OSC comme intermédiaires pour la diffusion et la conception des projets.	Section Réseaux & plateformes

2. Recommandations pour les OSC

- Clarifier stratégie et impact
 - Maintenir une stratégie ou un plan d'action écrit clair sur la gestion des terres/NDT et en articuler les liens avec le climat, la biodiversité, les moyens de subsistance et l'équité.
- Renforcer les systèmes fondamentaux
 - Investir progressivement dans la gestion financière, les achats, le suivi-évaluation et les sauvegardes; même des systèmes simples et bien documentés renforcent la confiance des donateurs.
- Utiliser la cartographie des financements de manière stratégique
 - Prioriser les donateurs et mécanismes de financement correspondant à la taille, la zone géographique et l'orientation thématique; éviter de répondre à tous les appels.
- Améliorer la préparation des propositions et les capacités de reporting
 - Développer les capacités internes ou partagées (au sein d'alliances) pour les notes conceptuelles, budgets, cadres logiques et reporting narratif.
- Augmenter visibilité et alliances
 - S'engager activement dans les réseaux et plateformes régionales; former des consortiums pour accéder à des financements plus importants.

6. Diversifier les ressources

- Combiner subventions, partenariats, parrainages, financement participatif et services générateurs de revenus pour réduire la dépendance à un seul donateur.

3. Recommandations pour les donateurs et partenaires financiers

1. Simplifier et adapter les procédures pour les OSC

- Utiliser des formulaires plus courts et des documents proportionnés pour les petites et moyennes subventions; envisager des processus en une seule étape pour les micro-subventions.

2. Créer des points d'entrée dédiés pour les OSC locales

- Établir des fenêtres de financement ou quotas spécifiques pour les organisations locales et de terrain, y compris les organisations autochtones et communautaires, avec des seuils d'éligibilité et de cofinancement ajustés. Lorsque possible, concevoir ces fenêtres pour permettre des financements directs aux OSC locales plutôt que de dépendre exclusivement des modèles via intermédiaires.

3. Reconnaître la terre et la NDT comme priorités transversales

- Expliciter les liens entre terre, climat, biodiversité et moyens de subsistance dans les appels à projets, et signaler l'ouverture aux projets de GDT/NDT.

4. Aligner reporting et supervision à la taille de la subvention

- Adapter la fréquence et le détail du reporting à l'échelle et au risque de la subvention; harmoniser les modèles lorsque possible.

5. Améliorer la diffusion et le retour d'information

- Diffuser largement les appels, dans plusieurs langues lorsque possible; fournir un retour clair et structuré, même bref, sur les candidatures non retenues afin que les OSC puissent apprendre et s'améliorer.

6. Investir dans les capacités des OSC dans le cadre des portefeuilles NDT

- Intégrer formation, mentorat et développement organisationnel dans les projets et programmes NDT, et non comme des options facultatives.

7. Favoriser un financement basé sur la confiance et flexible, et soutenir les coûts indirects et organisationnels
 - Accroître l'usage d'approches basées sur la confiance, y compris financement non affecté et pluriannuel, pour soutenir les partenariats à long terme et permettre aux OSC de s'adapter aux contextes et priorités changeants.
 - Veiller à ce que les subventions couvrent adéquatement les coûts indirects et administratifs, permettant aux OSC de renforcer la diligence, les politiques internes, la gouvernance et la durabilité opérationnelle.

4. Rôle du projet CS4LDN et prochaines étapes

L'initiative CS4LDN peut contribuer à la mise en œuvre de ces recommandations en:

- Maintenir et mettre à jour une cartographie pratique du paysage de financement et les guides associés;
- Concevoir et délivrer des programmes de renforcement des capacités alignés sur les obstacles identifiés dans l'enquête;
- Convoquer un dialogue OSC—donateurs, où les résultats de l'enquête et les retours des donateurs sont examinés conjointement;
- Documenter et partager les bonnes pratiques où les mécanismes de financement et les capacités des OSC sont bien alignés, et étendre ces enseignements à d'autres régions.

Atteindre la Neutralité de Dégradation des Terres nécessite plus que des solutions techniques; cela exige des relations financières justes et efficaces entre fonds mondiaux, institutions nationales et acteurs communautaires travaillant quotidiennement à la restauration des terres. En combinant une compréhension claire de l'écosystème de financement avec des preuves objectives sur les obstacles d'accès, ce guide vise à soutenir les OSC, donateurs et partenaires dans la construction de relations plus durables et équitables.

Annexes



ANNEXES

ANNEXE 1 — Tableau d'aperçu des donateurs

[Link to table](#)

ANNEXE 2 — Modèle de fiche projet sur deux pages (pour engagement avec les donateurs)

Un résumé concis de projet que les OSC peuvent transmettre aux donateurs avant la demande de proposition complète.

PAGE 1 — RÉSUMÉ DU PROJET

1. Titre du projet

2. Emplacement

Pays: _____

Région/Arrondissement: _____

3. Organisation chef de file

Nom: _____

Site web: _____

Type: OSC de terrain / ONG nationale / Réseau / Coopérative / Autre

Personne de contact: _____ (email / phone)

4. Énoncé du problème (5 phrases maximum)

Décrire le problème de dégradation des terres, les populations concernées et les raisons pour lesquelles une action est nécessaire.

5. Objectif du projet (1 phrase)

Ce que le projet vise à accomplir comme changement.

6. Groupes cibles / bénéficiaires (liste)
7. Résultats attendus (maximum 4)
8. Activités clés (principaux volets uniquement)

PAGE 2 — DÉTAILS OPÉRATIONNELS

9. Approche de mise en œuvre

Comment le projet sera réalisé (participatif, co-conception, basé sur la communauté, inclusion de genre/jeunesse).

10. Aperçu budgétaire

Catégorie de coût	Montant (Devise)	Remarques
Personnel		
Activités sur le terrain		
Équipements/ fournitures		
Suivi et évaluation (S&E)		
Frais généraux		
Budget total		

11. Cofinancement (le cas échéant)

Type (numéraire / en nature):

Source(s): _____

Valeur estimée: _____

12. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Mesures de diminution des risques
1.	
2.	

13. Historique de l'organisation

(2—3 points brefs) — Par exemple:

- Années d'expérience dans la GDT/NDT/restauration
- Projets pertinents financés par des donateurs mis en œuvre
- Expérience dans les travaux fonciers communautaires

14. Pertinence de ce projet pour le donateur

Indiquer 2—3 liens clairs avec les priorités du donateur (NDT, solutions fondées sur la nature, adaptation au climat, équité, moyens de subsistance).

ANNEXE 3 — Checklist de sélection des donateurs

Outil rapide pour aider les OSC à déterminer si une opportunité de financement vaut la peine d'être poursuivie..

CHECKLIST DE SÉLECTION DES DONATEURS

Donateur / Fenêtre de financement:

Date limite:

1. Adéquation à l'éligibilité

Question	Oui	Non
Notre type d'organisation est éligible	●	●
Notre pays/région est éligible	●	●
Notre orientation thématique correspond aux priorités du donateur	●	●
Les groupes de bénéficiaires correspondent aux groupes cibles du donateur	●	●
La taille de la subvention correspond à notre capacité opérationnelle	●	●

2. Praticabilité de la candidature

Question	Oui	Non
Le calendrier correspond à notre capacité de préparation	☒	☒
Les documents requis peuvent être produits	☒	☒
Les exigences de reporting semblent gérables	☒	☒

3. Exigences financières

Question	Oui	Non
Les exigences de cofinancement sont réalistes	☒	☒
Les attentes en matière de préfinancement sont gérables	☒	☒
Les règles d'approvisionnement et d'audit sont compatibles avec nos systèmes	☒	☒

4. Adéquation stratégique

Question	Oui	Non
Les exigences de cofinancement sont réalistes	☒	☒
Les attentes de préfinancement sont gérables	☒	☒
Les règles d'approvisionnement et d'audit correspondent à nos systèmes	☒	☒

5. Résumé décisionnel (Go/No-Go)

Nombre de «Oui»: _____

Nombre de «Non»: _____

La Décision: GO / NO-GO / BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS

ANNEXE 4 — Checklist interne de préparation pour les OSC

Un outil pratique d'auto-évaluation pour les organisations se préparant à approcher les donateurs.

CHECKLIST INTERNE DE PRÉPARATION

1. Gouvernance et stratégie

- Nous disposons d'un mandat clair et d'une stratégie pluriannuelle.
- Les rôles et responsabilités organisationnels sont définis.
- Nous tenons à jour des profils organisationnels (version courte et complète).

2. Gestion financière

- Nous pouvons produire des états financiers de base.
- Nous disposons de règles d'approvisionnement (même simples).
- Nous pouvons suivre les dépenses par projet.
- Nous avons fait l'objet d'un audit externe au cours des 1—3 dernières années.
- Nous pouvons mobiliser un petit cofinancement en numéraire ou en nature.

3. Suivi, évaluation et sauvegardes

- Nous avons un système de suivi-évaluation de base.
- Nous pouvons documenter les résultats et impacts.
- Nous disposons de politiques de base: genre, jeunesse, protection communautaire, environnement.

4. Capacité de développement de projets

- Le personnel/partenaires peuvent préparer des propositions.
- Nous pouvons rédiger une note conceptuelle en 2—4 semaines.
- Nous comprenons les outils des donateurs (cadre logique, formats de budget, matrices de risques).

5. Communication et visibilité

- Notre site web et nos réseaux sociaux sont actifs.
- Nous disposons de courtes histoires de réussite / études de cas.
- Nous faisons partie d'au moins un réseau ou plateforme pertinente.

Score de préparation: ____ / 15

Préparation globale: Faible / Moyenne / Élevée

Donor mapping:

Donateur / Mécanisme	Type	Géographie	Instrument & Taille	
FEM — Fonds pour l'Environnement Mondial (Programme de Petites Subventions)	Fonds multilatéral	Mondial	Subvention (USD 25—150k)	
FEM — Fonds pour l'Environnement Mondial (Projets de taille moyenne et grande)	Fonds multilatéral	Mondial	Subvention (USD 1M—20M+)	
Fonds Vert pour le Climat (FVC)	Fonds multilatéral	Mondial	Subvention / Prêt / Mixte (USD 10M+)	
Fonds d'Adaptation (FA)	Fonds multilatéral	Mondial	Subvention (USD 0,5M—10M)	
Fonds d'investissement climatique (FIC)	Fonds multilatéral	Mondial	Subvention / Prêt / Mixte (USD 10M+)	
IKI — Initiative internationale pour le climat	Fonds multilatéral	Mondial	Subvention (USD 500k—20M)	
BAD — Banque africaine de développement	Fonds multilatéral	Afrique	Subvention / Prêt / Mixte (USD 1M+)	
Fonds Amazonie (BNDES)	Fonds multilatéral	Pays spécifique (Brésil / Amazonie)	Subvention (variable)	
Banque islamique de développement (BIsD)	Fonds multilatéral	Pays spécifique (membres de l'OCI)	Prêt / Subvention (variable)	
FSD Afrique	Fonds multilatéral	Afrique	Subvention / Investissement (variable)	
Fonds pour les communautés régénératives (CNULCD)	Fonds multilatéral	Mondial	Subvention (USD variable)	
AFD — Agence Française de Développement	Fonds bilatéral	Mondial	Subvention (EUR 300k—3M)	
FFEM — Fonds Français pour l'Environnement Mondial	Fonds bilatéral	Mondial	Subvention (USD 500k—3M)	

	Accès OSC & Éligibilité	Cofinancement	Accès & Lien
	Direct (OSC nationales via appels pays PNUD)	Cas par cas	Appel ouvert — sgp.undp.org
	Via agence uniquement (PNUD, FAO, UICN, etc.)	Requis	Via agence — thegef.org
	Entités accréditées uniquement	Requis	Via agence — greenclimate.fund
	Via agence uniquement; modalités d'accès direct amélioré	Cas par cas	Via agence — adaptation-fund.org
	Via agence ou entités nationales accréditées & guichets communautaires	Requis	Via agence — climateinvestmentfunds.org
	Consortium requis (ONG internationales/nationales)	Oui (~défini par appel)	Appel ouvert — international-climate-initiative.com
	Via agence uniquement; piloté par le gouvernement	Requis	Via agence — afdb.org
	Direct (OSC éligibles via appels ouverts)	Non	Appel ouvert — amazonfund.gov.br
	Piloté par le gouvernement	Requis	Via agence — isdb.org
	Via appels compétitifs	Cas par cas	Appel ouvert — fsdafrica.org
	Via le Secrétariat de la CNULCD / panel d'OSC	Cas par cas	Via agence — unccd.int
	Direct (organisations dans les pays éligibles); consortium pour certains guichets	Requis (≥20%)	Continu — afd.fr
	Appels thématiques; consortiums; focus sur l'innovation	Requis	Appel ouvert — ffem.fr

Donateur / Mécanisme	Type	Géographie	Instrument & Taille	
UE — NDICI/Europe globale, INTPA, LIFE	Fonds bilatéral	UE / Mondial	Subvention (EUR variable — milliers à millions)	
ENABEL — Agence belge de développement	Fonds bilatéral	Pays spécifique (axé Afrique)	Subvention (EUR variable)	
GIZ — Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	Fonds bilatéral	Mondial	Subvention (EUR variable)	
JICA — Agence japonaise de coopération internationale	Fonds bilatéral	Mondial	Subvention (USD variable)	
NORAD — Agence norvégienne pour la coopération au développement	Fonds bilatéral	Mondial	Subvention (USD variable)	
SIDA — Agence suédoise de coopération au développement international	Fonds bilatéral	Mondial	Subvention (USD variable)	
Fonds saoudien pour le développement (FSD)	Fonds bilatéral	Pays spécifique (pays en développement)	Prêt / Subvention (USD variable)	
Australie — DFAT / Aide australienne	Fonds bilatéral	Pays spécifique (Indo-Pacifique/ Afrique)	Subvention (AUD variable)	
Fonds Bezos pour la Terre	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD multi-millions, stratégique)	
Subvention Purpose Earth	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD 5—25k)	
WILDLABS — Fonds Boring	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD 5—50k)	
Fondation Ford	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD 100k—500k+)	
Fondation Rockefeller	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD variable)	

	Accès OSC & Éligibilité	Cofinancement	Accès & Lien
	Consortium requis; normes de gestion strictes	Requis (% par appel)	Appel ouvert — europa.eu
	Via agence ou appels compétitifs	Cas par cas	Continu — enabel.be
	Via agence; appels compétitifs; partenariats-cadres	Cas par cas	Continu — giz.de
	Via agence; appels compétitifs	Cas par cas	Continu — jica.go.jp
	Direct; appels compétitifs; partenariats-cadres	Cas par cas	Appel ouvert / Continu — norad.no
	Direct; partenariats-cadres avec des OSC sélectionnées	Cas par cas	Continu — sida.se
	Piloté par le gouvernement	Requis	Via agence — sfd.gov.sa
	Via agence ou appels compétitifs	Cas par cas	Appel ouvert — dfat.gov.au
	Direct (ONG, institutions de recherche, multi-acteurs)	Non	Approche directe — bezosearthfund.org
	Direct (OSC locales/portées par les jeunes)	Non	Appel ouvert — purposeearth.org
	Direct (OSC, laboratoires de recherche, innovateurs technologiques)	Non	Appel ouvert — wildlabs.net
	Direct; invitation ou note de concept	Non	Approche directe — fordfoundation.org
	Via réseaux; adhésion à des coalitions (faible charge administrative)	Non	Approche directe — rockefellerfoundation.org

Donateur / Mécanisme	Type	Géographie	Instrument & Taille	
Fondation MacArthur (John D. et Catherine T.)	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD 100k—5M)	
Fondation Oak	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD variable)	
Fondation de France	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Pays spécifique (France / Francophonie)	Subvention (EUR 50k—500k)	
Cultural Survival / Fonds Gardiens de la Terre (KOEI)	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD faible, à l'échelle communautaire)	
Fonds mondial Greengrants	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD 500—10k)	
Fondation pour la forêt tropicale	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial (forêts tropicales)	Subvention (USD variable)	
Programme Paysages et Seascapes en danger	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD 100k—1M+)	
DOB Ecology	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD variable)	
Fonds Arcadia	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD variable)	
Programme Klarna IA pour le Climat (Fondation Klarna)	Fonds philanthropiques et d'entreprise	Mondial	Subvention (USD 10—100k)	
Fonds NDT (Mirova / CNULCD)	Finance mixte	Mondial	Investissement (USD 1M—50M+)	
Climate Asset Management / Alliance mondiale EverGreening (GEA)	Finance mixte	Mondial	Investissement (USD multi-millions)	
Fonds des Paysages Héritage (LLF)	Finance mixte	Mondial (paysages critiques)	Subvention (USD 1M+/an, pluriannuelle)	

	Accès OSC & Éligibilité	Cofinancement	Accès & Lien
	Consortium requis; préfère les grands consortiums	Non	Approche directe — macfound.org
	Direct; via réseaux/coalitions	Non	Approche directe — oakfnd.org
	Direct; focus sur l'innovation et la réplication	Non	Appel ouvert — fondationdefrance.org
	Direct (communautés autochtones / OSC locales)	Non	Appel ouvert — culturalsurvival.org
	Direct (OSC locales/de base)	Non	Approche directe — greengrants.org
	Direct (peuples autochtones / communautés locales)	Non	Approche directe — rainforestfoundation.org
	Appel ouvert; consortiums préférés	Non	Appel ouvert — endangeredlandscapes.org
	Direct; via réseaux/coalitions	Non	Approche directe — dobecology.nl
	Direct; sur invitation	Non	Approche directe — arcadiafund.org.uk
	Direct (entreprises sociales / ONG utilisant l'IA/tech pour le climat)	Non	Appel ouvert — klarnafoundation.org
	Via agence uniquement (partenaires techniques / de mise en œuvre; PAS investisseurs directs)	Requis	Approche directe — mirova.com unccd.int/our-work/impact-investment-fund
	Via alliances avec des consortiums internationaux	Requis	Approche directe — climateassetmanagement.com
	Via partenariats avec des aires protégées / ONG; cogestion	Non	Approche directe — legacylandscapes.org

Donateur / Mécanisme	Type	Géographie	Instrument & Taille	
Fonds Mirova pour les terres durables	Finance mixte	Mondial	Investissement (USD multi-millions)	
RISCO — Société de services d'assurance pour la restauration	Finance mixte	Pays spécifique (pilote Amérique latine)	Finance mixte (phase pilote)	
Protocole Forêt Ouverte (OFP)	Finance mixte	Mondial	MRV basé sur la blockchain (variable)	
Jetons d'impact pour la nature	Finance mixte	Mondial (pilote)	Crédits numériques / résultats de biodiversité (variable)	
Mécanismes de paiement basés sur les résultats (FBR)	Finance mixte	Mondial	Paielements basés sur les résultats (évolutifs à l'échelle nationale)	
AFR100 — Initiative africaine de restauration des paysages forestiers	Plateforme régionale	Afrique	Subvention / Assistance technique (USD 50k—500k)	
Partenariat TerrAfrica	Plateforme régionale	Afrique (subsaharienne)	Subvention / Assistance technique (variable)	
REDAA — Restauration des écosystèmes dans les terres arides et semi-arides	Plateforme régionale	Afrique / Mondial	Subvention (USD 50k—500k)	
Accélérateur de la Grande Muraille Verte (GMV)	Plateforme régionale	Sahel / Afrique	Subvention / Assistance technique (variable)	
COMIFAC — Commission des Forêts d'Afrique Centrale	Plateforme régionale	Afrique (centrale)	Subvention / Assistance technique (variable)	
Alliance africaine pour le capital naturel (ANCA)	Plateforme régionale	Afrique	Assistance technique / Subvention (variable)	
Partenariat Paysages Asie	Plateforme régionale	Pays spécifique (Asie)	Subvention / Assistance technique (variable)	

	Accès OSC & Éligibilité	Cofinancement	Accès & Lien
	Entités accréditées uniquement (alignées PNUE / STAR)	Requis	Via agence — mirova.com
	Via alliances	Requis	Approche directe — restoration-insurance.com
	Direct (les OSC peuvent télécharger/surveiller les métriques vérifiées)	Non	Approche directe — openforestprotocol.org
	Prêts pour investissement uniquement	Requis	Approche directe — impacttokens.org
	Direct (mettre en œuvre et rapporter des résultats vérifiables)	Non	Via agence — oecd.org/dac
	Via partenaires régionaux / ministères	Cas par cas	Via agence — afr100.org
	Coordination via NEPAD / AUDA	Cas par cas	Via agence — nepad.org
	Direct (appels ouverts pour OSC et PLACL)	Non	Appel ouvert — redaa.org
	Via partenaires nationaux/ régionaux; piloté par le gouvernement	Cas par cas	Via agence — greatgreenwall.org
	Via gouvernements/ organismes régionaux	Cas par cas	Via agence — comifac.org
	Via adhésion au réseau	Cas par cas	Approche directe — africannaturalcapital.org
	Via partenariats avec gouvernements/instituts de recherche	Cas par cas	Via agence — landscapepartnershipasia.org



IN PARTNERSHIP WITH:

